



L'usage de tout système électronique ou informatique est interdit dans cette épreuve.

Remarques importantes

- Présenter, en écrivant une ligne sur deux, en premier lieu le résumé de texte, en second lieu la dissertation.
- Il est tenu compte, dans la notation, de la présentation, de la lisibilité, de la correction orthographique et grammaticale, de la netteté de l'expression et de la clarté de la composition.
- L'épreuve de rédaction comporte obligatoirement deux parties : un résumé et une dissertation. Résumé et dissertation ont la même notation et forment un ensemble indissociable.

I Résumé de texte

Résumer en 150 mots le texte suivant. Un écart de 10 % en plus ou en moins sera accepté. Indiquer par une barre bien nette chaque cinquantaine de mots, puis, à la fin du résumé, le total exact.

Je répons clairement et fortement : oui, le travail est et restera une valeur fondamentale. Il est ce qui permet la rencontre de l'homme avec le monde, il apporte la contrainte en même temps que la création. Il est à la fois noble et ignoble. Le travail peut et doit changer. Il a déjà beaucoup évolué et évoluera encore. Mais il demeure et demeurera. Sans travail, on n'appartient pas au monde.

Le travail se manifeste par un résultat, et celui-ci apporte une reconnaissance qui fonde la valeur de la personne aux yeux d'autrui. La démocratie ne peut organiser les rapports humains abstraitement. Elle a besoin de se référer à des résultats qui mesurent la contribution de chacun aux succès communs. C'est ce à quoi je sers qui me permet d'être reconnu et non qui je suis. S'il n'y avait pas reconnaissance du travail et du résultat par le prix — le salaire aujourd'hui —, les rapports humains seraient réglés par le pouvoir et on dériverait vers l'esclavage.

La guerre et la prédation, bien sûr, ont longtemps régné, et elles entraînaient une répartition scandaleuse du travail et de son résultat. Le travail était réservé aux esclaves, aux serfs. Le seigneur ne concevait pas sa gestion, sa conduite de la guerre comme un travail. Chacun était défini par ce qu'il était, par la place qu'il occupait dans la hiérarchie sociale. On était cleric, chevalier, seigneur ou serf, et fils de cleric, de chevalier, de seigneur ou de serf. On ne pouvait pas changer. L'insertion dans le monde était rigide, « ascriptive » comme disent les sociologues, c'est-à-dire attribuée une fois pour toutes. Aujourd'hui, on est déterminé par ce que l'on fait et on peut changer de place. Cela me semble un progrès considérable dû précisément à la valorisation du travail. Il est difficile d'imaginer maintenant une démocratie sans travail. [...]

Dans la société athénienne, dont nous avons déjà parlé, le travail n'était pas une valeur, parce qu'il y

avait des esclaves. L'élite pouvait donc se consacrer à la gestion de la cité et à celle de ses propriétés. Le travail était radicalement séparé de la direction des affaires.

Athènes ne représente le symbole de la démocratie que dans une vision particulière de l'esprit. À peine 10 % de la population y était citoyenne. Le libre jeu des passions, de la reconnaissance et de la liberté n'y était acquis que grâce à la sujétion des esclaves et la mise à l'écart des métèques. Leurs travaux étaient méprisés et, par contrecoup, le travail lui-même. La civilisation n'a pu faire de progrès démocratiques qu'en supprimant, à quel prix difficile, l'esclavage. On a soutenu que la condition des ouvriers de l'ère industrielle pouvait être plus mauvaise que celle des esclaves, mais la liberté au moins potentielle qui était la leur permettait le changement, le progrès pour eux et pour toute la société. [...]

Dans sa partie douloureuse, imposée par d'autres, le travail est une valeur fabriquée, néanmoins très ancienne. Avant l'idée d'une répartition du travail entre esclaves et hommes libres, dans les sociétés de chasseurs, par exemple, tout le monde devait travailler pour subvenir aux besoins vitaux : on s'organise, on se spécialise, on se réunit en groupe, on utilise des instruments qu'il faut fabriquer. Le « travail » de la chasse constitue une valeur civilisationnelle. Les chasseurs collaborent pour la battue : ils poussent ensemble les animaux traqués du haut de la roche de Solutré pour ensuite les récupérer en bas.

Le travail devient donc une valeur par nécessité. Étant la survie, il apparaît comme consubstantiel à l'homme.

Il l'est particulièrement dans sa seconde dimension, celle de l'*Homo faber*, de cet humain qui très tôt, dès la fin du paléolithique, met en place des « ateliers » de fabrication de pierres et fait commerce de ces bi-

faces. Il ne s'agit déjà plus d'une nécessité vitale, immédiate, mais du souci de réaliser des objets et de les améliorer.

Le travail est une valeur ambiguë. Nous nous en plaignons et nous le valorisons à la fois. Le concept lui-même a toujours été ambivalent. Le mot, en français, est dérivé de *tripalium* qui a une connotation de supplice. « Travail » évoque à la fois l'effort douloureux et la joie de l'accomplissement. L'homme est *Homo faber*, il travaille la terre, il fabrique des outils, des œuvres, il transforme la matière, mais aussi, il combine et rend possible l'œuvre d'autrui, il échange et transporte. Sans travail, pas de civilisation, pas même de vie collective ou de vie humaine tout court. Sans lui, nous ne savons plus vivre. On peut dire que les

deux faces du travail sont étroitement liées : l'accomplissement qu'il peut offrir passe par la contrainte de l'effort.

Par ailleurs, le travail est le plus souvent à la fois individuel et collectif, il se fait avec ou pour autrui. Ce qui en renforce l'ambivalence, c'est la contrainte supplémentaire qu'impose ce « avec » ou « pour » autrui. Tout seul, je m'amuse ! Si mon activité est accomplie pour quelqu'un ou en référence à quelqu'un, cela se transforme en travail. Devenu valeur d'échange, le travail individuel ou collectif a un prix. Il est une activité obligée qui prend son sens parce qu'elle sert autrui, une personne ou un collectif. La même activité peut être loisir et travail selon qu'elle est réalisée ou non, directement ou indirectement, pour autrui.

Michel Crozier avec Bruno Tilliette, *Nouveau regard sur la société française*, Odile Jacob, 2007, p. 122–125.

II Dissertation

La dissertation devra obligatoirement confronter les trois œuvres et y renvoyer avec précision. Elle pourra comprendre deux ou trois parties et sera courte (au maximum 1800 mots). Cet effort de concision faisant partie des attentes du jury, tout dépassement manifeste sera sanctionné.

Le travail « est ce qui permet la rencontre de l'homme avec le monde ».

Vous examinerez la pertinence de ce propos en le confrontant aux trois œuvres au programme.

• • • FIN • • •
